

Recherches sociographiques



Pierre MORISSET, *Les coopératives d'habitation neuve : difficultés de réalisation pour les membres promoteurs*

Marc-André Lessard

Volume 25, numéro 2, 1984

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056108ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056108ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lessard, M.-A. (1984). Compte rendu de [Pierre MORISSET, *Les coopératives d'habitation neuve : difficultés de réalisation pour les membres promoteurs*]. *Recherches sociographiques*, 25(2), 321–322. <https://doi.org/10.7202/056108ar>

grand nombre ; influence de la personnalité politique des personnes impliquées dans les M.R.C. ; le fonctionnarisme des villes explique le caractère technocratique des M.R.C. les plus urbaines. Nous simplifions toujours.

La recherche va se poursuivre par l'étude d'une douzaine de cas représentant les sept types.

Aussi bien en rejetant leurs premières hypothèses qu'en construisant et analysant leur typologie, Gérard Fortin et Lucie Parent dressent une synthèse très pertinente de la question de la régionalisation. Pourquoi l'expérience des M.R.C. a-t-elle réussi plutôt que d'autres ? Parce qu'elle est l'aboutissement naturel d'une évolution. Il nous faut déchiffrer celle-ci. Le travail de Fortin et Parent nous ouvre de bonnes pistes.

Marc-André LESSARD

*Département de sociologie,
Université Laval.*

Pierre MORISSET, *Les coopératives d'habitation neuve : difficultés de réalisation pour les membres promoteurs*, Montréal, I.N.R.S.-Urbanisation, 1982, 159p. (« Études et documents », 33.)

La recherche dont ce cahier rend compte avait un but très pratique : « Elle vise, écrit l'auteur, à connaître les difficultés, pour des citoyens plus ou moins profanes en la matière, de réaliser leur projet neuf d'habitation en coopérative sans but lucratif, en vue d'en informer les futurs coopérateurs. Elle vise également à informer la S.C.H.L. et la S.H.Q. des constatations qui pourraient influencer les programmes d'habitation et leur application dans l'avenir. »

Nous sommes donc mis en présence d'un inventaire de difficultés. Il a été dressé à l'aide d'un questionnaire soumis aux personnes les plus impliquées dans sept coopératives, que l'on a choisies de façon à ce que les diverses régions, l'urbain et le rural soit représentés et en s'assurant que les personnes âgées et les ménages avec enfants soient suffisamment présents, car ce sont les groupes les plus concernés par le logement social. Ce questionnaire porte sur quatre grands thèmes correspondant aux étapes de réalisation d'un projet : 1. formation du groupe et démarches administratives ; 2. développement architectural du projet ; 3. construction du projet ; 4. gestion de la coopérative après la construction. Chaque thème est subdivisé en sous-thèmes, dix-neuf, dix, treize et vingt respectivement.

Le rapport se présente comme suit : en première partie, sept monographies suivant le plan du questionnaire ; en seconde partie, une synthèse des difficultés rencontrées, toujours selon le même plan ; quatre annexes sur les recommandations aux promoteurs et aux organismes gouvernementaux concernés, sur la contribution des groupes et individus promoteurs de coopératives d'habitation neuves et sur la disponibilité des fonds à la S.C.H.L.

Pour les chercheurs, ce cahier servira surtout à formuler des questions ou des hypothèses et à dresser des listes préliminaires de variables significatives.

Marc-André LESSARD

*Département de sociologie,
Université Laval.*